

L'ÉVALUATION SOMMATIVE EN EPS: UNE COMPARAISON INTERCANTONALE

VANESSA LENTILLON-KAESTNER, DANIEL DERIAZ ET NICOLAS VOISARD

Cette étude sur les différentes modalités d'évaluation sommative en éducation physique et sportive (EPS) de trois cantons romands met l'accent sur l'intéressante question de leur harmonisation en fonction des variables géographiques, psychologiques et sociales qui les conditionnent dans le contexte du nouveau Plan d'études romand (PER).

Dans le cadre d'une collaboration entre l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) de Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Vaud, nous avons mis en place un projet de recherche sur l'évaluation en EPS (Projet NOTEPS). Ce projet bénéficie du soutien financier de l'Office fédéral du sport (OFSP) et du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) du canton de Vaud.

Différentes modalités d'évaluation: quelles incidences sur les pratiques ?

L'objet de cette étude est d'appréhender les effets de l'évaluation sommative en éducation physique et sportive (EPS) sur les processus d'enseignement et d'apprentissage. Actuellement, le Plan d'études romand vise l'harmonisation des pratiques dans les différents cantons de Suisse romande, mais l'évaluation reste différenciée et définie sur le plan cantonal.

Notre étude porte sur trois cantons aux modalités d'évaluation sommative différentes au secondaire 1: le canton de Genève, pour lequel l'évaluation est certificative; le canton du Jura, pour lequel l'évaluation n'est pas certificative: la note ne compte pas pour la moyenne générale; le canton de Vaud, où l'évaluation se fait grâce à un carnet intégrant des tests de condition physique et des objectifs d'apprentissage à atteindre dans différents domaines d'activité. Ces diverses modalités d'évaluation sommative ont inéluctablement

des incidences sur les processus d'enseignement et d'apprentissage. «Considérée comme un acte didactique à part entière, l'évaluation sommative est indissociable des démarches d'enseignement qui lui sont associées» (Braun-Antony, 2005; Chevallard, 1986).

Les études antérieures se sont focalisées sur la certification en EPS et les problèmes qu'elle peut poser, aussi bien chez les enseignants que chez les élèves. Bien que l'utilité de l'évaluation sommative soit indiscutable pour apprécier la qualité des apprentissages, «évaluer les élèves est un acte didactique complexe qui relève davantage d'une transaction que d'une mesure objective» (Butera *et al.*, 2011; Chevallard, 1986; David *et al.*, 2002; David, 2003). «Il n'existe aucune recherche qui montre les effets positifs des notes sur les élèves au niveau motivationnel et des apprentissages» (Butera *et al.*, 2011). En revanche, les études montrant les effets négatifs de la notation sur l'élève foisonnent. «En EPS, la note met en exergue de grandes différences de réussite selon le profil personnel des élèves, notamment leur sexe, leur âge, leur pratique sportive et leur niveau social» (Cogérino, 2005; Lentillon, 2006). Les études antérieures laissent un champ scientifique quasi déserté concernant notre objet d'étude: en quoi l'évaluation sommative en EPS et ses différentes modalités ont-elles une influence sur les processus d'enseignement et d'apprentissage et sur la reconnaissance de l'EPS en milieu scolaire ?

Méthodologie du projet

Cette étude se déroule en deux temps: une enquête qualitative exploratoire vient d'être menée durant cette année scolaire 2012-2013, puis une recherche élargie va être menée sur les deux prochaines années. L'enquête exploratoire s'est déroulée par observations et par entretiens semi-directifs auprès d'un enseignant et trois élèves par canton (soit 3 enseignants et 9 élèves au total); elle avait pour but principal d'aider à construire nos outils de recueil de données pour la phase élargie. Nous allons croiser une approche quantitative et qualitative pour appréhender au mieux les effets des différentes modalités d'évaluation sommative existant en Suisse romande sur les enseignants et leur enseignement, sur les élèves et les variables psychologiques associées à l'apprentissage ainsi que sur la valeur accordée à l'éducation physique en milieu scolaire. Pour cela, des questionnaires vont être distribués à 1500 élèves et 200 enseignants d'éducation physique des trois cantons. De plus, des entretiens semi-directifs vont être menés en début et fin de cycle auprès de 9 enseignants (3 dans chaque canton), s'appuyant en partie sur des observations réalisées en cours de cycle (18 entretiens au total). Enfin, des entretiens vont être menés auprès de 27 élèves qui ont participé aux leçons observées (9 dans chaque canton). Ce projet va permettre, entre autres, d'apporter un appui scientifique aux prochaines mesures en lien avec l'évaluation sommative en éducation physique pour favoriser un enseignement de qualité encore plus efficace dans tous les cantons.

Vanessa Lentillon-Kaestner est professeure à la HEP Vaud et responsable de la recherche au sein de l'UER-EPS.

Daniel Deriaz est chargé d'enseignement à l'IUFE à Genève et enseignant d'éducation physique.

Nicolas Voisard est titulaire d'un doctorat en sciences du sport; il est professeur-chercheur en didactique de l'EPS à la HEP-BEJUNE.

Bibliographie sur www.hepl.ch/prismes